

# Pacte : une agence de com qui coûte **0 euro** !

La Fédération a un contrat de 196.000 € avec une agence de com : Enseignons.be fera le job gratos

**I**l est grand temps de vulgariser le Pacte pour un enseignement d'excellence auprès des enseignants. Grand temps de les rassurer sur ces mesures qui vont modifier leur travail. Alors que le gouvernement francophone a passé un contrat avec une agence de com pour ce faire, Enseignons.be prend les pros de vitesse et cela ne coûtera pas un euro au cabinet de la ministre de l'Éducation, Marie-Martine Schyns.

« Les 320 pages du troisième avis sur ce pacte, c'est souvent du jargon d'experts. Il faut décoder tout cela pour que les enseignants puissent s'approprier le document. » Jonathan Fischbach gère la plateforme Enseignons.be spécialisée dans la remédiation et jamais avare d'une pub qui marque les esprits. Et cette fois aussi, il veut marquer les

esprits, lançant toutes ses forces dans la vulgarisation de la nouvelle « bible » de l'école du futur. Mais pourquoi diable passer du temps à faire un boulot qui a été confié par le gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles à une agence de communication ?... Pour la somme rondelette de 196.000 € ? « L'agence ne sortira pas ses premiers outils avant le printemps. On sera alors vite à la fin de l'année scolaire, avec sa période d'examen, une époque où les enseignants ont autre chose à faire. »

## CAROTTES DÉJÀ CUITES ?

Pour le dire « brutalement », M. Fischbach pense que le gouvernement a trop longtemps négligé cette campagne pourtant essentielle, qu'il réagit trop tard. « Les profs s'inquiètent, ont l'impression que tout s'est décidé sans eux, que les carottes sont cuites », explique-t-

il. « Ils entendent parler de charge de travail supplémentaire, de sanctions possibles. Beaucoup de choses pas forcément justes, mais qui sont relayées sur le web. Il y a une page Facebook « Non au Pacte d'excellence » qui vient d'être lancée : plus de 8.000 personnes l'ont rejointe en quelques jours. Nous voulons donner aux enseignants des explications objectives sur le Pacte. »

Pour Enseignons.be, pas question d'être pour ou contre le Pacte. « Notre message, c'est non aux cli-chés ! Nous voulons poster, tous les 15 jours, des petites capsules vidéos de 2 ou 3 minutes sur des thématiques fortes : la remédiation scolaire, la formation continuée, etc. On présentera le sujet de la façon la plus neutre possible. On veut donner aux enseignants la meilleure info possible. Les rassurer plutôt que de les laisser douter. »

La première vidéo devrait être pos-

**« La campagne de communication du gouvernement arrive trop tard »**

tée aujourd'hui sur la page Facebook d'Enseignons.be. Elle parlera des rythmes scolaires. Si vous croyez que l'initiative ne touchera que trois pelés et deux tondu, sachez qu'Enseignons.be, c'est une communauté de 105.000 personnes, des enseignants à 75 %. Pas mal dans une Communauté française qui compte un peu plus de 100.000 enseignants. Pour l'anecdote : la page officielle du Pacte d'excellence a été likée moins de 500 fois ! ●

DIDIER SWYSEN

## La ministre Schyns vole au secours du Pacte sur Facebook

Pour la seconde fois en quelques semaines, la ministre de l'Éducation a alimenté sa page Facebook d'une longue lettre adressée aux enseignants. La raison ? La naissance d'une page Facebook « Non au Pacte d'excellence » qui a attiré 8.000 personnes en quelques jours. « J'y vois le signe que le public (enseignants et parents) se

sent concerné par ce « pas que de l'excellence », dit son auteur (un enseignant). « J'y vois le signe que la ministre ne se trompe pas : le gouvernement va devoir redoubler d'efforts pour tenter de nous convaincre du bien-fondé de son projet. »

Marie-Martine Schyns trouve essentiel que chaque enseignant « se forge une opinion en toute connaissance de cause. Or,

sur les réseaux sociaux circulent de nombreuses approximations et contre-vérités ». Elle les dénonce longuement : « Non, toute une série de mesures n'entreront pas en vigueur en une fois en septembre 2019. Non, l'organisation d'une évaluation certificative externe à la fin du tronc commun ne signifie pas que tous les élèves passent d'of-

fice ! Non, il n'y aura pas dans le qualifiant de pertes d'emplois monumentales chez les profs. Les sections non rentables ne seront pas d'office fermées (...) Il est tout aussi faux d'affirmer que le régent devra prêter 26 périodes/semaine et le licencié 24, sans augmentation de salaire. » Etc. Il est en effet grand temps de communiquer ! ●

D.S.W.